

# EXTRAIT

## DES DELIBERATIONS

### DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 19 février 2018

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etaient présents : Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, secrétaires

Procuration(s) : Madame Marie-Paule LEHMANN ayant donné pouvoir à Monsieur Etienne BURGER, Madame Michèle ESCHLIMANN ayant donné pouvoir à Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Serge OEHLER ayant donné pouvoir à Madame Suzanne KEMPF, Madame Françoise PFERSDORFF ayant donné pouvoir à Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Sébastien ZAEGEL ayant donné pouvoir à Madame Catherine GRAEF-ECKERT

Excusé(s) :

Absent(s) : Monsieur Philippe MEYER, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Martine JUNG

Rapporteur : Madame Danielle DILIGENT

**N° CP/2018/038 - 31020 - Insertion sociale**  
**Proposition d'attribution de subventions aux épiceries sociales et à un opérateur départemental en charge de dispositifs spécifiques d'insertion sociale pour l'année 2018 et d'approbation des projets de convention à conclure**

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- décide d'attribuer une subvention d'un montant global pour l'année 2018 de 200 286 €, pour l'ensemble des structures figurant en annexe à la présente délibération, dont 191 622 € concernant les épiceries sociales et 8 664 € concernant Tôt ou T'Art ;
- approuve les termes des projets de convention financière à conclure entre le Département du Bas-Rhin et les structures figurant en annexe à la présente délibération ;
- décide qu'un acompte global de 134 135 €, représentant 70% du montant des subventions perçues en 2017, sera versé à la signature de la convention, aux épiceries sociales figurant en annexe à la présente délibération ;
- décide que les soldes, d'un montant maximal de 57 487 €, seront versés au cours du dernier trimestre 2018, au regard des éléments d'activité fournis par les épiceries sociales et conformément aux termes des conventions financières ;
- autorise son président à signer les conventions et avenants correspondant, sur la base de la convention-type annexée ;

- charge son président de mettre en œuvre ce dispositif.

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20180219-lmc1115459-DE-1-1  
Acte certifié exécutoire au : 26/02/18